



# CHARTE GRAPHIQUE

Guide de l'utilisateur du logo de l'A.P.E.S.



# IDENTITÉ VISUELLE

## LOGO

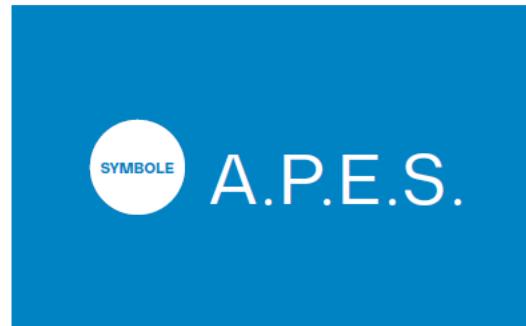
- L'utilisation du logo est obligatoire sur tous les supports de communication.
- Les proportions et les couleurs du logo ne doivent pas être altérées (voir chartre graphique).
- Le logo doit être positionné de manière à assurer une lisibilité optimale.

**Logo officiel**

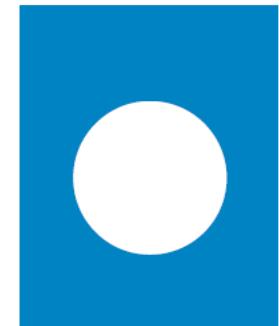


# IDENTITÉ VISUELLE

Logo sur différents fonds



Symbole sur différents fonds



# IDENTITÉ VISUELLE

## Taille minimale

La taille minimale du logo doit être de 25mm de large.



## Zone de protection

Le «A» de l'acronyme sert d'unité de mesure afin de déterminer l'espace de dégagement entre le logo et les éléments de la mise en page.



# IDENTITÉ VISUELLE

## Utilisations proscrites

Pour assurer l'intégrité du logo, il faut s'abstenir de modifier ou de réorganiser le logo de quelque manière que ce soit. Les compositions graphiques présentées dans ce document sont inaltérables pour rester conforme aux utilisations autorisées. Voici quelques exemples de remaniements proscrits.



Ne pas incliner



Ne pas utiliser d'ombre portée



Ne pas changer la couleur



Ne pas déformer



Ne pas déplacer les éléments



Ne pas transformer le logo



# IDENTITÉ VISUELLE

## Logo en couleur sur fond de couleur

Privilégiez toujours le logo couleur sur fond blanc. Toutefois, celui-ci peut s'apposer sur un fond de couleur s'il fait partie des couleurs secondaires choisies dans la présente grille graphique et que sa teinte s'inscrit entre 10 et 40 %. Sinon, utilisez les versions en noir ou blanc.

## Logo en noir sur fond de couleur

En impression, même si la version noire du logo est lisible sur la plupart des fonds demi-tons (50%), il est préférable d'utiliser la version renversée logo blanc sur fond de couleur

